

ARRETE D'ANNULATION N°8 du 03/09/2020 au 16/09/2020
AN05120200916904

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 23, 23-1 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRETE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 septembre 2020



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Conseiller régional
Délégué régional du CNFPT

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 16/09/2020 Reçu en préfecture le 16/09/2020 Affiché le	Poste à pourvoir le	N° du précédent
V05120012553001	Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien/ne informatique	Mise en att. ou report sans date	35h00	TINQUEUX 51430 TINQUEUX	ID : 051-285109161-20200916-AR	AN 8_16_9_20-AR	SLOW
V05120022124001	Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	Responsable d'ouvrages d'art (h/f)	Le grade ne convient pas	35h00	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS 51100 REIMS	01/05/2020	05120200302149	